



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gestion

Question écrite n° 79587

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur le rapport d'étape de la revue générale des politiques publiques (RGPP). En effet, ce rapport préconise la généralisation des commissions précontentieuses dans tous les ministères. Il souhaiterait connaître l'avancement de cette mise en place.

Texte de la réponse

La généralisation des commissions précontentieuses dans les ministères fait l'objet, en effet, de la mesure n° 45 de la révision générale des politiques publiques applicable au ministère de la justice et des libertés. Trois types de contentieux étaient initialement concernés par cette mesure : le contentieux des étrangers, celui de la fonction publique et celui du permis à points. Le Gouvernement mène actuellement une étude d'impact afin d'examiner la possibilité de mise en oeuvre d'un recours administratif préalable obligatoire dans les litiges de permis à points. Le développement des commissions précontentieuses portant sur le périmètre de la fonction publique sera mis en oeuvre de façon expérimentale grâce à la proposition de loi traitant de la simplification du droit, présentée par le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, M. Jean-Luc Warsmann, adoptée en première lecture le 2 décembre 2009.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79587

Rubrique : État

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Justice et libertés (garde des sceaux)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 2010, page 5998

Réponse publiée le : 21 septembre 2010, page 10395